

# **BAREME TRANSACTION IMMOBILIERE TOUTES TAXES COMPRISES**

## **1. TRANSACTION DE VENTE IMMOBILIERE :**

Le mandataire aura droit, en cas de réalisation de sa mission, à une rémunération calculée sur chacune des tranches visées ci-dessous :

FORFAIT minimum de 2 500 Euros, auquel s'ajoute une rémunération variable calculée sur chacune des tranches visées ci-dessous :

12% sur la tranche jusqu'à 25 000 Euros,  
10% sur la tranche entre 25 001 Euros et 50 000 Euros  
9% sur la tranche entre 50 001 Euros et 75 000 Euros  
8% sur la tranche entre 75 001 Euros et 100 000 Euros  
7% sur la tranche entre 100 001 Euros et 125 000 Euros  
6% sur la tranche entre 125 001 Euros et 150 000 Euros  
5% sur la tranche entre 150 001 Euros et 300 000 Euros  
4% sur la tranche entre 300 001 Euros et 500 000 Euros  
3% au dessus de 500 001 Euros

EXEMPLE : Bien immobilier vendu 100 000 euros net vendeur :

FORFAIT de 2 500 € + 3 000 € (12% sur 25000) + 2500 € (10% de 25 000) +  
2250 € (9% de 25 000 €) + 2 000 € (8% de 25 000) = 12 250 Euros

## **2. TRANSACTION DE LOCATION IMMOBILIERE :**

12% du montant du loyer annuel

## **3. PRESTATIONS DIVERSES :**

- 31. Avis informel de valeur : 0 euros (gratuit)
- 32. Estimation écrite engageant la responsabilité civile : 300 euros TTC
- 33. Autres prestations : 100 Euros de l'heure + frais de déplacement.

Tarif applicable à compter du 22 Août 2016